

JOURNÉE DES TPE/PME INNOVANTES DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION

En présence de

Sylvia Pinel - Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité

10 février 2015

CSTB Paris



L'INNOVATION, MOTEUR DE DEVELOPPEMENT POUR LES TPE/PME DANS UN CONTEXTE DE FORTES MUTATIONS LIEES A LA TRANSITION ENERGETIQUE

L'émergence de nouvelles filières conjuguée aux exigences accrues de performance énergétique et environnementale des bâtiments a conduit à une profonde mutation du marché de l'innovation dans la construction. La réponse aux exigences de performance imposées par la transition énergétique passera nécessairement par la mise au point de nouveaux produits et systèmes innovants. Ainsi, le CSTB assiste à une croissance continue de la demande d'évaluation de procédés innovants (de l'ordre de 30% en 10 ans).

Pour tous les acteurs économiques engagés dans la construction de la ville durable de demain, l'innovation est un levier incontournable de compétitivité et de développement à l'échelle régionale, nationale et internationale. Et les TPE/PME industrielles de la construction l'ont bien compris : une majorité des dirigeants accordent une place importante à l'innovation (61%) et déclarent que les innovations contribuent à la sécurité ou à la durabilité des bâtiments (53%) ainsi qu'à leur performance énergétique (50%).

Selon *Baromètre Innovation IFOP-CSTB*¹ l'innovation occupe une place centrale dans la stratégie des TPE/PME du secteur : 34% des entreprises interrogées déclarent avoir mis au point des innovations au cours des deux dernières années et 61% affirment leur intention d'innover au cours des 3 prochaines années.

Les innovations mises en place s'adressent aussi bien à la rénovation des bâtiments existants (64% des cas) qu'à la construction neuve (51% et 60% au sein des structures de plus de 10 salariés). Au-delà des aspects de sécurité, durabilité et performance énergétique, les produits, matériaux ou services nouveaux contribuent avant tout à la facilité d'installation, dimension dont l'importance est prise en compte par les chefs d'entreprise du secteur.

Dans ce contexte de fortes mutations en lien avec la transition énergétique, le CSTB réaffirme sa mission d'accompagnement des innovateurs à l'échelle des territoires et organise, avec ses partenaires, le 10 février une journée de mobilisation autour de « l'innovation des TPE/PME de la construction à l'échelle des territoires ».

Une journée dédiée aux entreprises innovantes, durant laquelle des dirigeants de TPE/PME de l'industrie du bâtiment, des partenaires en région, des experts du CSTB et de Bpifrance échangeront et partageront leurs expériences dans le domaine de l'innovation.

¹ Baromètre Innovation IFOP – CSTB, réalisé du 8 au 21 janvier 2015, sur un échantillon de 501 dirigeants de TPE/PME, représentatif des industries françaises de fabrication, liées au bâtiment de 0 à 249 salariés.

Tous les thèmes du cycle de l'innovation dans la construction seront abordés : recherche et développement, outils financiers au service de l'innovation, procédures pour évaluer les innovations dans la construction...

La signature d'un nouveau partenariat entre Bpifrance et le CSTB viendra clôturer la matinée.

Bpifrance assure un continuum de financement en proposant des solutions adaptées à tous les stades de développement des PME et ETI innovantes. Il accompagne les projets innovants des entreprises dont le modèle économique est à terme viable ; Bpifrance intervient également sur les montages, instruction et financement des projets collaboratifs avec des laboratoires de recherche et au moins deux entreprises. Par ailleurs Bpifrance investit en fonds propres directement (par exemple, via fonds Ecotechnologies qu'il gère pour le compte de l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir) ou via son activité de fonds de fonds qui consiste à souscrire à des fonds de capital investissement privés qui investissent eux même au capital d'entreprises.

Le CSTB et Bpifrance s'engagent à collaborer afin d'encourager le développement et la mise sur le marché de matériaux, produits, équipements et procédés constructifs innovants.

L'ACCOMPAGNEMENT A L'INNOVATION : DE L'IDEE AU MARCHÉ

Les résultats du **Baromètre Innovation IFOP-CSTB** confirment les attentes des dirigeants en matière d'accompagnement dans le domaine de l'innovation : 54% ont des attentes principalement en ce qui concerne la recherche et le développement ; 42% souhaiteraient pouvoir bénéficier de services d'ingénierie financière ; 39% souhaiteraient bénéficier d'un accompagnement dans le processus d'évaluation.



La labellisation du CSTB en tant qu'Institut Carnot : une reconnaissance de la qualité de ses travaux de recherche au service des entreprises innovantes

L'offre de services de l'Institut Carnot CSTB apporte une réponse concrète aux préoccupations des dirigeants de TPE/PME innovantes (54%) qui se montrent particulièrement réceptifs à un accompagnement en matière de recherche partenariale.

L'Institut Carnot CSTB est positionné sur le transfert de la recherche vers les acteurs socio-économiques. Il accompagne les acteurs dans le cadre de contrats de recherche et d'expertise, de transfert de technologie (concessions de licences, cessions de brevet), de montage de chaires industrielles de recherches et de formation sur catalogue et sur-mesure.

L'Institut Carnot CSTB développe ses efforts de recherche :

- à tous les **niveaux d'intégration** : de l'échelle des matériaux, en passant par le développement de nouveaux produits et équipements, l'intégration de ces produits et équipements dans les bâtiments, et enfin des bâtiments intégrés aux quartiers et à la ville ;
- sur les **domaines prioritaires des politiques publiques** : sécurité, santé, énergie/environnement, maquette numérique, social/économie,
- en développant une **vision systémique** intégrant l'ensemble des contraintes qui s'imposent aux bâtiments, aux quartiers et à la ville.

Son expertise en matière d'évaluation de produits innovants et d'analyse des risques qu'ils peuvent engendrer une fois incorporés à un ouvrage, permet de conseiller et d'orienter efficacement la R&D des entreprises, porteuses d'innovation.

Pour ne citer qu'un exemple l'offre Carnot CSTB Energie-Environnement qui apporte une expertise transverse englobant tous les enjeux liés à l'énergie et l'environnement : de la performance énergétique globale et effective à l'échelle du bâtiment, et aussi l'aménagement urbain durable, les nouveaux modes constructifs, l'évaluation de l'innovation, le développement des énergies renouvelables, la gestion des parcs ou encore la maîtrise de la gestion des flux de matière et d'énergie.

Sur ces thèmes, l'Institut Carnot CSTB propose aux acteurs économiques un partenariat gagnant, depuis l'idée jusqu'au marché, qui va bien au-delà d'une simple prestation d'étude.

Un réseau national d'accompagnement de l'innovation

Le CSTB est engagé dans l'accompagnement des TPE/PME industrielles du bâtiment pour faciliter l'émergence d'innovations performantes et fiables sur le marché.

Cet accompagnement porte notamment sur l'évaluation des produits et systèmes innovants. Il consiste à orienter et conseiller l'entreprise sur le choix de la démarche la plus adaptée à son innovation, à l'informer des dispositifs financiers auxquels elle peut prétendre et peut aller jusqu'à l'aide au montage du dossier technique de demande d'évaluation visée. (<http://evaluation.cstb.fr/faire-evaluer/temoignages>).

L'accompagnement de proximité pour les TPE/PME prend appui sur deux piliers :

1/ Le Réseau National d'Accompagnement à travers un maillage régional de partenaires. Le principe général retenu dans ces partenariats consiste en la mise en place par le partenaire en région d'un service d'accompagnement des industriels porteurs d'innovation permettant aux entreprises :

- De prendre en compte la nécessité de disposer d'une évaluation le plus en amont possible du processus d'innovation, dès la phase de conception ;
- de recenser les exigences techniques et réglementaires à respecter, en fonction du domaine d'emploi revendiqué et ainsi d'en tenir compte lors du développement du produit innovant.

Ces services sont notamment chargés d'apporter aux innovateurs un accompagnement sur :

- Les procédures d'évaluation (Avis Technique, ATEx, Pass'Innovation...) ;
- les investissements potentiels pour l'entreprise pour mettre au point leurs innovations ;
- les aides mobilisables pour couvrir une partie des risques financiers ;
- les laboratoires accrédités pour réaliser les essais de caractérisation des performances du produit ou procédé ;
- les prestataires à même d'accompagner les entreprises dans la constitution de leur dossier d'évaluation.

Dans ces partenariats, le CSTB est amené à intervenir en soutien technique (contribution des experts du CSTB lorsque nécessaire) et en formation/tutorat du partenaire notamment sur le thème de l'évaluation des innovations. Ainsi des cycles de formation ont été développés par le CSTB pour ses partenaires, de manière à partager les connaissances nécessaires à l'accompagnement des entreprises innovantes dans le processus d'évaluation.

Fin 2014, cinq partenariats régionaux sont d'ores et déjà effectifs :

- à Strasbourg avec le Pôle Fibres-Energivie,
- à Nantes avec le Cluster NOVABUILD,
- à Dijon avec l'Association C&B (Construction & Bioressources) et l'ENSAM de Cluny,
- à Bordeaux avec l'Institut FCBA et le Centre de Ressources Technologiques NOBATEK,
- à La Rochelle avec la plate-forme TIPEE.

En 2015, le CSTB complètera la couverture territoriale de ce réseau par la signature d'autres partenariats en région. Au final, le CSTB aura constitué un réseau de partenaires d'une dizaine de membres permettant de proposer, quelle que soit la région d'origine de la TPE/PME, un accueil et un accompagnement technique de qualité, en amont de la mise sur le marché et des démarches d'évaluation de leurs produits.

2/ le service d'accueil et d'orientation des innovateurs, dédié aux TPE/PME mis en place, en juillet 2013, par le CSTB parallèlement au déploiement du Réseau National d'accompagnement.

Ce service propose aux innovateurs d'examiner l'usage et l'état de développement de leur produit/procédé, de les aider à cibler les domaines d'emploi auxquels ils peuvent prétendre, et de leur donner les premiers renseignements pour l'élaboration d'un futur dossier technique de demande d'évaluation. Sachant que pour faciliter l'accès des TPE/PME au processus d'évaluation technique les pouvoirs publics et le CSTB ont pris, depuis fin 2012, des mesures concrètes : une réduction de près de 50% des délais de procédure d'évaluation avec un délai moyen, en 2013, de 9 mois et la réduction du tarif d'instruction du dossier de 30% pour les TPE/PME primo- accédantes.

Le service d'accueil et d'orientation des innovateurs reçoit de plus en plus de sollicitations de la part des TPE/PME : 85 sollicitations en 2013, 203 en 2014.

Les demandes portent majoritairement sur les domaines en lien avec la performance énergétique des bâtiments. (65% des dirigeants de TPI/PMI manifestent leur approbation concernant un service d'accueil et d'orientation de proximité dédiée à l'accompagnement des TPE/PME innovantes. Baromètre Innovation IFOP-CSTB janvier 2015).

Bpifrance, expert en ingénierie financière, et le CSTB associent leurs compétences au service de l'innovation des TPE/PME.

Ce nouveau partenariat répond à une préoccupation majeure des TPE/PME innovantes, puisque, selon le Baromètre Innovation IFOP-CSTB, 42% des dirigeants interrogés expriment leur souhait de pouvoir bénéficier de services d'ingénierie financière.

Dans le domaine de l'innovation, Bpifrance apporte des solutions adaptées aux projets innovants portés par des PME et des ETI. Avec 42 implantations régionales, Bpifrance constitue un partenaire de proximité, pour accompagner les entreprises dans le financement de projets, disposant à terme, de modèle économique viable. Il peut également investir au capital des entreprises à fort potentiel de croissance, en direct ou via des fonds partenaires auxquels il souscrit au titre de son activité de fonds de fonds.

Pour ce partenariat, le CSTB et Bpifrance associent leurs expertises pour encourager le développement et la mise sur le marché de matériaux, produits, équipements et procédés constructifs innovants.



Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, CSTB, est un établissement public au service de l'innovation dans le bâtiment pour faire progresser la qualité et la sécurité, en réponse aux enjeux de la transition énergétique dans le monde de la construction.

Il accompagne les professionnels dans le processus d'innovation par quatre activités clés : **La recherche**, avec l'Institut Carnot CSTB, positionné sur le transfert de la recherche vers les acteurs économiques ; **l'expertise** permettant de mobiliser les connaissances au bénéfice des parties-prenantes ; **l'évaluation**, pour accompagner l'innovation, favoriser son développement tout en sécurisant les produits et procédés ; **la diffusion des connaissances**, rendant accessible l'information technico-règlementaire liée aux enjeux de performance et d'innovation du secteur.

Plus d'information sur : www.cstb.fr et evaluation.cstb.fr



Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), Bpifrance constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. Bpifrance agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs:

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec Bpifrance, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr et www//investissementsdavenir.bpifrance.fr/
Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance.

LES PARTENAIRES



CONSTRUCTIONS & BIORESSOURCES

Sous l'impulsion des filières et des pouvoirs publics, l'association est une représentation active de la filière des matériaux biosourcés dans sa globalité. Créée en 2011, elle s'adresse tant aux pouvoirs publics qu'aux institutions et groupes professionnels. C&B s'insère dans le cadre du Plan Bâtiment Durable, participe à la CCFAT (Commission chargée de formuler les avis techniques) et regroupe - à ce jour - l'ensemble des organisations professionnelles nationales des matériaux de construction biosourcés.

Ses missions et objectifs :

- Fédérer les acteurs
- Animer, dynamiser et défendre les intérêts de la filière
- Favoriser l'innovation technologique, organisationnelle ou commerciale
- Accompagner sur les plans technique, économique et financier les territoires, les industriels, les filières et les maîtres d'ouvrages dans le cadre d'une offre de services globale.

Renseignements complémentaires : www.constructions-bioressources.org



ENSAM DE CLUNY

L'ENSAM, de nom de marque Arts et Métiers ParisTech, est une grande école technologique publique. L'Etablissement unique territorialisé, est réparti sur 8 campus et 4 instituts en France. L'école forme plus de 5 800 étudiants par an au génie mécanique, génie industriel et génie énergétique. Ses activités de recherche contractuelle et de valorisation sont très denses et ces activités sont très proches des problématiques du monde socio-économique. L'ENSAM porte l'institut Carnot ARTS depuis 2006.

Son campus de Cluny, qui accueille plus de 500 étudiants en formation initiale et continue, est spécialisé dans les techniques de mise en forme des matériaux, de l'usinage de grande vitesse et de grande précision, de l'immersion virtuelle et de l'imagerie 3D, ainsi dans les techniques de l'industrie du bois.

Le campus de Cluny se veut un acteur dans le domaine de l'écoconstruction avec le projet de Consortium pour la Réhabilitation Durable des Ouvrages et Bâtiments Anciens (CoRDOBA) et la construction d'une extension de ses ateliers. La Halle Bois Ecoconstruction fin 2014, permettra de renforcer les activités liées à cette thématique et de les développer.

Renseignements complémentaires : www.ensam.eu/Campus-Cluny



INSTITUT TECHNOLOGIQUE FCBA (FORET, CELLULOSE, BOIS-CONSTRUCTION, AMEUBLEMENT)

L'Institut Technologique FCBA a pour objet de promouvoir le progrès des techniques, de contribuer à la compétitivité, de participer à l'amélioration du rendement et à la garantie de qualité, au sein de la filière bois et notamment dans la construction.

Pour ce faire, FCBA réalise entre autres, des missions d'appui technique auprès des fabricants de produits et des bâtisseurs. Il développe également de la formation, est très impliqué en normalisation (DTU, normes produits...). FCBA développe une activité de recherche importante, en s'appuyant sur un grand nombre de moyens de caractérisations (essais, calculs...).



Depuis 2009, le CSTB et FCBA travaillent en collaboration dans le cadre d'un accord de partenariat dont l'un des objectifs concerne l'accompagnement à l'évaluation des industriels du secteur bois construction souhaitant mettre sur le marché un produit non traditionnel. Afin d'optimiser cette démarche, le CSTB et FCBA ont mis en place l'entité mixte Synerbois : <http://www.synerbois.fr/>

En 2013, en Aquitaine, FCBA a accompagné 220 entreprises.

Renseignements complémentaires : www.fcba.fr



NOVABUILD

Né en 2003 à l'initiative des grands Centres de Recherche en Génie Civil Ligérien, le Pôle Génie Civil Ecoconstruction (PGCE) s'est transformé en NOVABUILD en 2012.

Cluster du BTP en Pays de la Loire, NOVABUILD se donne pour objectif de "rassembler et de renforcer économiquement les acteurs de la construction des Pays de la Loire pour leur permettre d'aborder ensemble et dans les meilleures conditions, la mutation vers l'écoconstruction."

L'une des particularités de Novabuild est d'aborder l'ensemble du secteur de la construction : maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux d'études, entreprises du bâtiment, fabricants de produits industriels, organismes de contrôle, de formation et de recherche, organisations professionnelles, associations d'utilisateurs, ...

NOVABUILD accompagne l'innovation par le biais notamment du Conseil Scientifique et Technique et du réseau In' NOVABUILD. Il s'agit d'un dispositif pour accompagner les démarches des entreprises selon le stade de leur projet : émergence de l'idée, montage de projet, mise en production et mise sur le marché.

Novabuild et ses 250 adhérents s'engagent, dès aujourd'hui, à préparer la construction de demain.

Renseignements complémentaires : www.novabuild.fr



TIPEE

Típee fait partie du réseau des Plates-formes Bâtiment-Énergie, mis en place par le Plan Bâtiment Durable en 2012. Centre d'expertise sur le bâtiment durable, spécialisé dans la réhabilitation, Típee propose des prestations de services et de recherche dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la qualité de l'air intérieur et de l'accompagnement à l'innovation. Típee travaille en collaboration étroite avec les enseignants chercheurs de l'Université de La Rochelle.

Típee regroupe ainsi 3 pôles d'activités :

- **Un Laboratoire d'essais** qui travaille sur la caractérisation des matériaux, autour des enveloppes du bâtiment et de la qualité des environnements extérieurs : propriétés thermiques, propriétés radiatives, transferts de vapeur, émission de polluants, essais in-situ
- **Une Agence d'ingénierie** qui constitue le pôle de prestations et de recherche de la plate-forme Típee, au service des professionnels. Elle offre des prestations intellectuelles et des outils d'aide à la décision qui, appuyés par les moyens d'essais de la plate-forme, le support de l'Université de La Rochelle et des partenaires de Típee, permettent de répondre aux besoins des professionnels en termes, notamment :
 - d'accompagnement à la conception et à la réhabilitation ;
 - de mesure et de vérification des performances ;
 - d'accompagnement à l'innovation.
- **Un Pôle Formation continue**, théorique et pratique, à destination des acteurs du bâtiment.

Renseignements complémentaires : www.típee-project.com



LE PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ FIBRES-ENERGIVIE

Le Pôle de compétitivité Fibres-Energivie est issu de la fusion des Pôles Alsace Energivie et Fibres. Il est le seul pôle de compétitivité dédié aux matériaux et aux bâtiments durables.

Son objectif est d'accélérer la mise au point et la commercialisation de produits et services innovants en facilitant et en accompagnant des projets collaboratifs de recherche et développement mais aussi en appuyant les entreprises à tous les stades de l'innovation depuis l'idée jusqu'à la mise en marché des nouveaux produits.

Réseau BtoB, il regroupe près de 400 organismes adhérents, issus des mondes de l'industrie, de la recherche et de la formation. Il rassemble les acteurs de l'ensemble de la chaîne de valeur du bâtiment : industrie des matériaux, de la chimie, conception des bâtiments, industrie des systèmes constructifs, industrie des équipements énergétiques, métiers de la construction, maintenance des bâtiments, promotion immobilière.

Le Pôle est l'une des 11 plates-formes régionales du Plan Bâtiment Durable. Ces plates-formes ont pour mission d'appuyer le développement des PME-TPE innovantes.

Renseignements complémentaires : www.pole.energivie.eu



CERIB

Centre technique industriel dédié à l'Industrie du Béton, le CERIB contribue au progrès technique, à l'amélioration de la productivité en usine et à la qualité des ouvrages en béton. Il dispose d'une équipe de collaborateurs expérimentés et de laboratoires et d'équipements à la pointe de la technologie, bénéficiant d'un véritable savoir-faire et d'une expertise forte dans les domaines du matériau béton, des produits et systèmes en béton et des process industriels.

Grâce à son positionnement spécifique de centre expert entre l'industrie et la recherche, les équipes du Cerib proposent un haut niveau de prestations de conseil et d'expertises où l'expérimentation, la modélisation et l'innovation constituent les facteurs clés pour la réussite de tous les projets, qu'ils soient collectifs ou en réponse à une demande à titre individuel.

Acteur reconnu pour son expertise industrielle, le Cerib est également un intervenant significatif dans les domaines de la normalisation et de la certification, ainsi que de la formation.

Renseignements complémentaires: www.cerib.com



NOBATEK

NOBATEK est un centre technologique privé. Ses activités s'étendent de la recherche appliquée aux prestations de services innovants dans les domaines de l'aménagement et de la construction durables.

L'équipe pluridisciplinaire intervient auprès d'entreprises du bâtiment et des travaux publics, de producteurs de matériaux, d'industriels, de maîtres d'ouvrage publics ou privés, de promoteurs, d'architectes, de bureaux d'études et de collectivités.

La mission du centre est d'assurer le transfert d'outils, de méthodes, de procédés et de produits innovants constituant autant d'applications concrètes de la recherche, afin de contribuer à la performance énergétique et à la qualité environnementale dans le secteur de la construction durable.

Le centre est très présent en Aquitaine et sur l'ensemble du territoire national, mais intervient aussi sur des marchés européens et plus ponctuellement en Amérique latine, Amérique du Nord ou Chine.

NOBATEK est aussi initiateur et opérateur national de l'Institut pour la Transition Énergétique INEF4.

Renseignements complémentaires : www.nobatek.com

CONTACTS PRESSE

Wellcom – 01 46 34 60 60

Paula Martins – pm@wellcom.fr

Audrey Houssais – ah@wellcom.fr

Le Bonheur est dans la Com' - 01 43 83 53 32

Ingrid Launay-Cotrebil - launay@bcomrp.com